

## Communiqué

### **Appel à Candidatures au Mastère Professionnel en Anglais des Affaires et du Tourisme Année Universitaire :2015-2016**

L'Institut Supérieur des Langues de Nabeul porte à la connaissance des intéressés qu'il organise un concours d'accès au **Mastère Professionnel en Anglais – Mention : Anglais des Affaires et du Tourisme (Régime LMD)**, et ce au titre de l'année universitaire **2015/2016**.

#### **Objectifs de la formation:**

- Approfondir et perfectionner la communication en langue anglaise dans le milieu des affaires et du tourisme.
- Initier les apprenants aux nouvelles tendances dans le monde du tourisme et du management.
- Développer la capacité d'intégration des apprenants dans des milieux professionnels ouverts sur différents marchés et par la même sur des cultures étrangères.

#### **Conditions d'accès au Mastère Professionnel:**

Les candidatures sont ouvertes à tous les étudiants ayant un très bon niveau en anglais titulaires des licences appliquée ou fondamentale de la spécialité (Anglais) et des autres licences équivalentes ou des licences dans les domaines de la gestion et du tourisme (régime LMD) ou d'un diplôme de maîtrise de l'ancien régime de l'enseignement supérieur ou d'un titre admis en équivalence.

#### **Dépôt des dossiers de candidature:**

Chaque candidat souhaitant s'inscrire à ce Mastère Professionnel doit déposer un dossier complet **directement au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur des Langues de Nabeul** (le cachet du bureau d'ordre de l'ISLN faisant foi) ou **l'envoyer par voie postale recommandée avec accusé de réception** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : « **Institut Supérieur des Langues de Nabeul -Avenue Habib Thameur – 8062 Nabeul –B.P. 64** » (dans ce cas, veuillez coller sur l'enveloppe extérieure le coupon fourni sur le site web de l'ISLN), et ce **au plus tard le vendredi 07 août 2015 inclus pendant l'horaire administratif**.

#### **Pièces à fournir pour le dossier de candidature:**

Les dossiers de candidature devront comporter les documents suivants:

- 1/ Une demande de candidature dûment remplie et portant une photo d'identité du candidat (selon le formulaire qui peut être retiré du service de la scolarité à l'ISLN ou téléchargé sur le site WEB à l'adresse suivante : [www.isln.mu.tn](http://www.isln.mu.tn)).
- 2/ Une copie conforme à l'originale du diplôme de Baccalauréat et éventuellement la décision d'équivalence.
- 3/ Une copie conforme à l'originale du diplôme de Licence (régime LMD) ou de Maîtrise (ancien régime) et éventuellement la décision d'équivalence.
- 4/ Copie conforme à l'originale des relevés des notes de toutes les années d'études universitaires, y compris les années de redoublement et des certificats de retrait d'inscription s'il y a lieu.
- 5/ Une copie de la carte d'identité nationale.
- 6/ Deux (02) enveloppes timbrées (recommandées avec accusé de réception) portant le nom, l'adresse du candidat et le code postal.
- 7/ Un curriculum vitae (CV) en Anglais.
- 8/ Copie conforme à l'originale des attestations de travail ou des stages réalisés ou toute autre pièce jugée utile pour la candidature (Formations, certifications, autres...).

***N.B:*** Tout dossier de candidature qui parvient à l'ISLN incomplet ou portant des fausses informations ou après les délais ne sera pas étudié.

#### **Étapes de la sélection des candidats:**

La sélection des candidats se fera sur étude des dossiers par la commission du mastère professionnel dans un premier temps, et dans un deuxième temps sur entretien oral avec les membres de celle-ci :

-Étape 1 : Les résultats de la présélection des dossiers seront portés à la connaissance des candidats le **lundi 24 août 2015** par voie d'affichage à l'Institut et sur le site WEB de l'ISLN.

-Étape 2 : Les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à passer un entretien oral de sélection à l'Institut le **lundi 31 août 2015 à 9H00**. La commission du mastère professionnel procède au classement de toutes les candidatures présélectionnées sur la base des scores d'admission obtenus selon la formule suivante :

$$\text{Score final d'admission} = (\text{Score d'admission de présélection} \times 70\%) + (\text{Note entretien oral} \times 30\%)$$

#### **Déclaration des résultats définitifs : mardi 08 septembre 2015**

Les étudiants retenus définitivement seront informés des résultats le **mardi 08 septembre 2015**, et ce par voie d'affichage à l'Institut et sur le site WEB de l'ISLN. Ces derniers seront invités au paiement des frais d'inscription obligatoirement sur le site suivant : [www.inscription.tn](http://www.inscription.tn) et à compléter leur dossier d'inscription administrative à l'ISLN le **mercredi 09 et le jeudi 10 septembre 2015** (de 9H00 à 13H00).

Le démarrage des cours aura lieu le **Lundi 14 septembre 2015**.

***NB :*** Les diplômés de l'ISLN auront bien entendu la priorité sur ceux des autres institutions (au minimum 85% des candidats retenus définitivement).

Nabeul, le 13 juillet 2015

**La Directrice**

**Najoua RIAHI**